



Faculté de médecine et  
médecine dentaire

**Règlement particulier concernant le concours & l'examen (24-25) donnant accès à la  
sélection interuniversitaire menant aux études de master de spécialisation en médecine  
pour l'année académique 2025-2026**

**Neurochirurgie**

## Table des matières

1.	La candidature .....	3
2.	Sélection et évaluation.....	3
2.1	Le stage pré-concours/pré-examen.....	3
	Les lieux de stages.....	3
	Modalités de répartition des stagiaires .....	4
	Méthode d'évaluation des stages pré-concours/pré-examen.....	4
2.2	L'épreuve .....	5
2.2.1	Description .....	5
2.2.2	Spécificité propre à l'épreuve.....	6
3.	Composition du jury d'admission au master de spécialisation .....	6
4.	Annexe : dates et modalités pratiques .....	7

## Préambule

Le présent Règlement particulier relatif au master de spécialisation en **Neurochirurgie** (ci-après le Règlement particulier) complète les dispositions du Règlement général relatif au concours d'accès à la sélection interuniversitaire menant aux études de master de spécialisation en médecine pour l'année académique 2025-2026 (ci-après le **Règlement général du concours**) ainsi que du Règlement général relatif à l'examen d'accès à la sélection interuniversitaire menant aux études de master de spécialisation en médecine pour l'année académique 2025-2026 (ci-après le **Règlement général de l'examen**).

Par leur inscription à ce concours ou à l'examen, les candidat-es reconnaissent avoir pris connaissance du Règlement général des Études et des Examens de l'UCLouvain, du Règlement général du concours, du Règlement général de l'examen, ainsi que du présent Règlement particulier et acceptent, par avance, les adaptations qui devraient être apportées à ces règlements en cours d'année en vue de rencontrer une modification légale ou réglementaire, quelle qu'en soit la portée.

Le tableau en annexe reprend les dates et les modalités pratiques.

### 1. La candidature

Après avoir rempli les obligations telles qu'énoncées dans le Règlement général du concours et le Règlement général de l'examen, le/la candidat-e remet au Président du master de spécialisation en **Neurochirurgie** (ci-après le Président) un dossier comprenant :

- Un CV (avec coordonnées complètes et adresse mail « student.uclouvain.be »)
- Une photo d'identité
- Une lettre de motivation

### 2. Sélection et évaluation

#### 2.1 Le stage pré-concours/pré-examen.

Le stage pré- concours/pré-examen se déroule durant le deuxième quadrimestre de l'année académique.

#### Les lieux de stages.

Le Président est le seul habilité à déterminer les lieux de stages reconnus pour cette spécialité. Chaque année, il communique cette liste à l'Administration des stages (ci-après le STAC).

Cette liste (susceptible de modification) est disponible sur le site intranet de l'École de médecine à l'adresse suivante après identification (copier-coller le lien dans une nouvelle fenêtre) :

<https://www.uclouvain.be/fr/facultes/mede/med/restricted/reglements>

### **Modalités de répartition des stagiaires**

Les modalités de répartition des stagiaires sont déterminées par le Président.

Le STAC se charge de l'organisation du stage pré-concours pour les étudiants-es de fin de 2<sup>ème</sup> cycle de médecine, en ce compris les étudiant-es de fin de 2<sup>ème</sup> cycle des autres universités belges qui présentent leur concours à l'UCLouvain.

Les autres candidat-es au concours ainsi que les candidat-es à l'examen seront contacté-es par le Président afin de déterminer les dispositions pratiques relatives à leur lieu de stage.

**Le stage pré-concours/pré-examen en neurochirurgie sera réalisé aux Cliniques Universitaires Saint-Luc à Bruxelles. Suivant leur nombre, nous pourrions envoyer certain-es candidat-es dans le service de neurochirurgie au CHU - Site Mont Godinne, hôpital Jolimont, Hôpital à Namur, Hôpital DELTA, afin qu'ils-elles puissent effectuer le stage pré-concours/pré-examen.**

Attention : aucun stage ne peut être encadré et/ou évalué par un-e parent-e ou un-e proche (jusqu'au 4<sup>ème</sup> degré) du.de la candidat-e.

### **Méthode d'évaluation des stages pré-concours/pré-examen**

Les méthodes d'évaluation du stage pré-concours sont reprises aux points B (partie 2) et E.1. a du Règlement général du concours.

Les méthodes d'évaluation du stage pré-examen sont reprises au point E. 1. a du Règlement général de l'examen.

Durant le stage pré-concours et le stage pré-examen, seront notamment pris en compte pour l'évaluation

- Le caractère d'intégration du.de la stagiaire dans l'équipe
- L'intérêt et la motivation du.de la stagiaire pour l'étude des Neurosciences
- L'investissement personnel du.de la stagiaire lors de son stage en Neurochirurgie
- La participation aux séances de lecture de papiers scientifiques, les séminaires, les Congrès, les staffs pluridisciplinaires en Neurosciences

## 2.2 L'épreuve

### 2.2.1 Description

Cette épreuve, vise à réaliser :

- L'évaluation des connaissances de base et des capacités médicales
- L'évaluation des motivations pour la spécialité envisagée.

#### Candidat.es au concours

L'épreuve compte pour 30 points.

Elle se déroulera selon les modalités suivantes :

- **Partie 1 : épreuve écrite : 15 points**

*Description :*

a) Évaluation des connaissances médicales générales et spécifiques à la spécialisation sur base de questions formulées concernant la Neurochirurgie. Références : Greenberg : Handbook of Neurosurgery ; Marc Sindou Editor : Practical Handbook of Neurosurgery ; Les cours de Neurochirurgie donnés par le Pr. Fomekong à la Faculté de Médecine ; Cas cliniques du service de Neurochirurgie **(10 points)**.

b) Évaluation en Anatomie Générale : Examen organisé par Pr. Lengele (pour avoir le programme pour cet examen contacter Madame Caudron Joëlle([joelle.caudron@uclouvain.be](mailto:joelle.caudron@uclouvain.be)) **(05 points)**

L'absence de présentation à cette partie de l'épreuve, sauf justificatif pour raison médicale et/ou circonstance(s) impérieuse(s), engendre la nullité de la candidature.

- **Partie 2 : épreuve orale/interview : 10 points**

*Description :* Entretien oral évaluant l'intérêt, les capacités d'intégration et les motivations générales pour la spécialisation, en association avec la lettre de motivation fournie par le.la candidat.e.

- **Partie 3 : Mémoire en recherche clinique et/ou papier publié dans le domaine de la Neurochirurgie : 05 points**

*Description :* Pour obtenir les points, les candidat.es doivent avoir un mémoire en recherche clinique en Neurochirurgie et/ou avoir publié un papier dans une revue scientifique « peer review ».

#### Candidat.es à l'examen

L'épreuve compte pour 80 points.

Elle se déroulera selon les modalités suivantes :

- **Partie 1 : épreuve écrite : 50 points**

*Description :*

a) Évaluation des connaissances médicales générales et spécifiques à la spécialisation sur base de questions formulées concernant la Neurochirurgie. Références : Greenberg : Handbook of Neurosurgery ; Marc Sindou Editor : Practical Handbook of Neurosurgery ; Les cours de Neurochirurgie donnés par le Pr. Fomekong à la Faculté de Médecine ; Cas cliniques du service de Neurochirurgie **(45 points)**.

b) Évaluation en Anatomie Générale : Examen organisé par Pr. Lengele (pour avoir le programme pour cet examen contacter Madame Caudron Joëlle([joelle.caudron@uclouvain.be](mailto:joelle.caudron@uclouvain.be)) (05 points)

L'absence de présentation à cette partie de l'épreuve, sauf justificatif pour raison médicale et/ou circonstance(s) impérieuse(s), engendre la nullité de la candidature.

- **Partie 2 : épreuve orale/interview : 20 points**

*Description* : Entretien oral évaluant l'intérêt, les capacités d'intégration et les motivations générales pour la spécialisation, en association avec la lettre de motivation fournie par le.la candidat.e.

- **Partie 3 : Mémoire en recherche clinique et/ou papier publié dans le domaine de la Neurochirurgie : 10 points**

*Description* : Pour obtenir les points, les candidat.es doivent avoir un mémoire en recherche clinique en Neurochirurgie et/ou avoir publié un papier dans une revue scientifique « peer review ».

### 2.2.2 Spécificité propre à l'épreuve

Sur décision du Président, si à l'issue de la phase 1, des places de formation restent disponibles, une seconde phase (ci-après phase 2) pourra être organisée.

**La phase 2 éventuelle n'est pas accessible aux candidat-es à l'examen.**

**Lors de la phase 2**, les candidat-es sont autorisé-es à présenter les épreuves, selon les mêmes modalités que pour la phase 1 et pour une seule spécialité.

Attention, les candidat-es ne sont pas autorisé-es à présenter le concours dans la ou les spécialités présentées en phase 1.

Seuls les critères repris ci-dessus sont requis pour participation à la phase 2.

### 3. Composition du jury d'admission au master de spécialisation

Président du master	Professeur Edward FOMEKONG
Vice-Président du master	Professeur Thierry Gustin
Membres	Dr Patrice Finet
	Dr Vincent Joris
	Dr Guus Koerts
	Dr Morel Tevi Lawson
	Dr Loïc De Nijs
Membre extérieure	Dr Herbert Rooijackers
	Pr Marie-Agnès Docquier

#### 4. Annexe : dates et modalités pratiques

ACTIONS	MODALITES	DATES
Dépôt de candidature	<p>Dossier à remettre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Un CV (avec coordonnées complètes et adresse mail « student.uclouvain.be »)</li> <li>➤ Une photo d'identité</li> <li>➤ Une lettre de motivation</li> <li>➤ Deux lettres de recommandation (candidat.es à l'examen)</li> </ul> <p>A qui ?</p> <p>Me Carole De Schepper <a href="mailto:carole.deschepper@uclouvain.be">carole.deschepper@uclouvain.be</a></p> <p>Où ?</p> <p>Secrétariat Neurochirurgie 1<sup>er</sup> étage – Route 1 Cliniques Saint Luc</p>	Pas avant le 29 mars 2025
Épreuve écrite	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Examen avec <b>50 questions</b> à propos de la neurochirurgie en général (certaines questions peuvent être libellées en anglais)</li> <li>- Chirurgie générale (Anatomie)</li> </ul>	<b>Lundi 23 juin 2025 de 14h à 17h salle Paul Jacques Kestens</b>
Épreuve orale	Il s'agira d'une interview avec les candidats qui auront passé l'examen écrit (anatomie et neurochirurgie)	<b>Vendredi 27 juin 2025 dans le bureau des médecins de l'unité 72</b>